

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT HERAULT

974, Avenue du Pirée
34000 MONTPELLIER

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALLES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunoy - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT HERAULT

Association

SIRET : 776 060 444

974, Avenue du Pirée

34000 MONTPELLIER

Exercice clos le 31 décembre 2025

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALLES 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunoy - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT HERAULT

974, Avenue du Pirée

34000 MONTPELLIER

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Association LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT HERAULT

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HERAULT** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les paragraphes suivants de l'annexe :

- « Conventions conditionnelles » décrivant les conditions d'attribution des conventions octroyées par certains financeurs
- « Changement de méthode comptable » exposant les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil fédéral et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier général au nom du conseil fédéral.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 19 juin 2026

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a horizontal line and a small loop.

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Camille PINTO

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Frais d'établissement (I)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	132 208		132 208	132 208
Constructions	2 274 194	810 316	1 463 878	1 535 675
Installations techniques, matériel et outillage	41 690	41 690		
Autres immobilisations corporelles	209 227	201 169	8 058	11 198
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 498		6 498	7 206
Total Actif immobilisé (II)	2 663 818	1 053 175	1 610 643	1 686 287
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	19 814		19 814	13 781
Créances				
Usagers et comptes rattachés	1 095 781		1 095 781	1 402 724
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	404 426		404 426	546 060
Charges constatées d'avance	10 790		10 790	22 754
Divers				
Valeurs mobilières de placement	906 748		906 748	894 606
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 814 891		3 814 891	3 201 395
Total Actif circulant (III)	6 252 450		6 252 450	6 081 319
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Prime de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (VI)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	8 916 268	1 053 175	7 863 093	7 767 607

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds propres sans droit de reprise	156 139	156 139
Première situation nette établie	110 501	110 501
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	45 639	45 639
Fonds propres avec droit de reprise	64 037	64 037
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves pour projet de l'entité		
Report à nouveau	5 247 436	4 910 431
Excédent ou déficit de l'exercice	278 843	337 005
Situation nette (sous-total)	5 746 455	5 467 612
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total des fonds propres (I)	5 746 455	5 467 612
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total des fonds reportés et dédiés (II)		
Provisions		
Provisions pour risques	190 515	191 164
Provisions pour charges	194 898	207 482
Total des provisions (III)	385 413	398 646
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	461 702	514 143
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	69 782	120 373
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 267	186 278
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	396 850	408 480
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	225 298	117 142
Produits constatés d'avance	498 326	554 933
Total des dettes (IV)	1 731 224	1 901 349
Ecarts de conversion / Diff. d'évaluation (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	7 863 093	7 767 607

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Cotisations	31 175	44 400
Ventes de biens et de services	4 236 406	3 665 620
Ventes de biens		
Ventes de prestations services	4 236 406	3 665 620
Produits de tiers financeurs	1 471 148	1 458 131
Concours publics et subventions d'exploitation	1 445 047	1 435 832
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières	26 100	22 299
Repr. / amort., dépréc. et prov.	217 351	859 067
Produits des cessions d'immobilisations		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	563	7 979
Total des produits d'exploitation (I)	5 956 642	6 035 196
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes	1 977 345	1 865 581
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	246 869	252 228
Salaires	2 592 457	2 652 656
Cotisations sociales	537 973	542 407
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	74 937	85 333
Sur immob. : dotations aux amort.	74 937	85 333
Sur immob. : dotations aux dép.		
Sur actif circulant. : dotations aux amort.		
Dotations aux provisions	204 118	220 422
Reports en fonds dédiés		
Valeurs comptables des immo. cédées		
Autres charges	97 940	121 634
Total des charges d'exploitation (II)	5 731 640	5 740 262
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	225 002	294 934
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés	78 389	89 593
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'éléments financiers		
Produits nets / cessions VMP et instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	78 389	89 593
Charges financières		
Dotations aux amort., aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 735	6 345
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immo. financières cédées		
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de placement		
Total des charges financières (IV)	5 735	6 345
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	72 654	83 248
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	297 656	378 182
Total des produits exceptionnels (V)		
Total des charges exceptionnelles (VI)		19 872

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-19 872
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	18 813	21 305
Total des produits (I + III + V)	6 035 031	6 124 788
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	5 756 187	5 787 783
EXCEDENT OU DEFICIT	278 843	337 005
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Règles et méthodes comptables

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Désignation de l'association : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HERAULT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 7 863 093 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 278 843 euro. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 08/07/2026 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'objet :

«La Ligue de l'Enseignement, Hérault - Fédération départementale - Mouvement d'Education Populaire » dite « La ligue de l'enseignement Hérault » fondée en 1936 a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes.

Mouvement d'éducation populaire, elle invite les femmes et les hommes à s'associer pour débattre et agir afin :

1. de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix,

2. de développer toutes les initiatives collectives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs...

3. de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égale dignité de chaque être humain, par une action permanente :

- pour garantir la liberté de conscience, la liberté de pensée, la liberté de culte et l'organisation autonome des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions,
la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,

- pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment à raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle...

Etant donné son caractère, elle s'interdit toute action partisane dans le domaine politique ou dans le domaine religieux.

Les Missions :

Pour atteindre ses objectifs, La Ligue de l'Enseignement Hérault, Fédération des Œuvres Laïques participe à l'élaboration démocratique et à la mise en œuvre de politiques publiques d'éducation, de formation, d'action culturelle, sportive et sociale et de communication, en ce qu'elles favorisent sur le territoire départemental, une réelle garantie des droits civils et politiques, économiques et sociaux, des libertés fondamentales et du progrès de la démocratie.

Comme mouvement d'éducation populaire, elle se donne pour mission d'être :

- un mouvement d'éducation laïque qui concourt à la démocratisation, l'extension et l'amélioration du service public de l'Education nationale sur le département de

l'Hérault associant les collectivités territoriales et les citoyens dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle,

- un mouvement social fédérant des associations et des personnes morales et des adhérents à titre individuel, qui encourage toutes les

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Règles et méthodes comptables

initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement civique et de faire vivre la solidarité. Pour cela, elle suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales.

Elle contribue à l'animation de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts,

- un mouvement d'idées qui favorise la rencontre et le débat au service d'une meilleure compréhension des questions de la société et pour exercer une pleine citoyenneté,

- une organisation d'économie sociale qui promeut l'économie au service des hommes et des femmes et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation, ...

Les Moyens :

- Elle promeut l'action des associations locales et des groupements affiliés et elle peut se doter, sur proposition du Conseil fédéral et décision de l'assemblée générale, de structures adéquates pour favoriser la rencontre et le débat entre citoyens ou pour gérer un domaine d'activité déterminé dès lors qu'elles s'inscrivent dans le cadre de son objet social. Il en est notamment ainsi des associations intitulées, comités directeurs UFOLEP, fédération affinitaire multisports et USEP, Fédération sportive scolaire.

- Le règlement intérieur précise la nature de ces structures, leur insertion dans la Ligue de l'Enseignement Hérault, Fédération des Œuvres Laïques et les modalités de participation à leur fonctionnement.

- Elle peut en outre, recourir à tous moyens d'action qui permettent d'atteindre légalement les buts et missions fixés dans les présents statuts, notamment :

organisation de congrès, colloques, séminaires, études et recherches, édition de publications, organisation d'expositions..., conseil, aide et formation de cadres pour

le développement et la coordination des associations diverses contribuant à la réalisation de ses buts, appel à la générosité, achat, location de biens, meubles et

immeubles nécessaires à l'accomplissement de son objet et gestion de tous services y contribuant à titre onéreux ou gratuit ainsi que la vente de biens et de produits permettant de l'atteindre...

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Règles et méthodes comptables

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Aitis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisations des cotisations et affiliation est au moment de l'encaissement.

Transactions avec les parties liées

L'entité fournit des informations sur les transactions qu'elle a effectuées avec des personnes physiques ou personnes morales, dénommées contrepartie :

- désignation de la contrepartie ;
- la nature de la relation avec la contrepartie ;
- le montant des transactions réalisées avec la contrepartie ;
- toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de l'entité.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux transactions courantes conclues à des conditions normales.

Au regard des transactions citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes nous n'avons pas de transactions à relater dans l'annexe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

NEANT

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Changement de méthode comptable

Les états financiers de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable entraîne notamment :

- l'abandon de la technique des transferts de charges (comptes de classe # 79) au profit d'une imputation directe des opérations dans des comptes spécifiques selon leur nature économique,
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- un nouveau format d'annexe,
- et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers.

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent, constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, ce changement de méthode comptable n'impact pas significativement la présentation des comptes de l'association. Les principaux reclassements sont les suivants :

Ancien compte	Montant	Compte ANC 2023-03	Montant
79160 - Rembt Uniformation/Personnel	2 585 €	7088 - Autres produits d'activités annexes	11 565,13 €
79162 - Rembt Uniformation/chantiers	590 128 €	7088 - Autres produits d'activités annexes	451 241,58 €
7918 - Transf de ch. d'expl. div	36 371 €	7088 - Autres produits d'activités annexes	33 213,47 €
74511 - Etat- Aide à l'emploi	40 183 €	73 – concours publics	27 894,33 €
74512 - Etat- Aide à l'emploi/chantiers	929 410 €	73 – concours publics	975 592,73 €
74532 - Départ- Aide à l'emploi/chantiers	189 901 €	73 – concours publics	201 391,20 €
6718 - Autres charges exception	400 €	658 - Ch. diverses gestion	1 400 €

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	132 208			132 208
- Constructions sur sol propre	2 051 926			2 051 926
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	222 269			222 269
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	41 690			41 690
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	97 685			97 685
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	111 542			111 542
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 657 320			2 657 320
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 206	21	728	6 498
Immobilisations financières	7 206	21	728	6 498
Total	2 664 526	21	728	2 663 818

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
AuditCommissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement - Fonds commercial - Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles						
- Terrains						
- Constructions sur sol propre	10 à 50 ans		589 901	57 572		647 473
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 à 20 ans		148 618	14 225		162 843
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		41 690			41 690
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport	4 à 5 ans		86 531	3 096		89 627
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 à 10 ans		111 498	44		111 542
- Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles			978 238			1 053 175
Total			978 238	74 937		1 053 175

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 517 495 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 498		6 498
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 095 781	1 095 781	
Autres	404 426	404 426	
Charges constatées d'avance	10 790	10 790	
Total	1 517 495	1 510 997	6 498
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	250 445
Autres créances	388 541
Disponibilités	2 425
Divers comptes débiteurs	
Total	641 411

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	156 139				156 139
Fonds propres avec droit de reprise	64 037				64 037
Ecarts de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	4 910 431		337 005		5 247 436
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	337 005	-337 005	278 843		278 843
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	5 467 612	-337 005	615 848		5 746 455
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	5 467 612	-337 005	615 848		5 746 455

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques					
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Provisions pour charges					
Pensions et obligations similaires	207 482	13 602	26 186		194 898
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Autres provisions	191 164	190 515	191 165		190 515
Total	398 646	204 117	217 351		385 413
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		204 117	217 351		
Financières					
Exceptionnelles					

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

La reprise des provisions 2024 s'élève à 191 165€, elle correspond à la reprise des provisions suivantes :

- CG CI Sète 2024 pour un montant de 7 033€
- CG CI Agde 2024 pour un montant de 6 383€
- CG CI Roujan 2024 pour un montant de 7 349€
- CG CI Web 2024 pour un montant de 6 000€
- AI 23/24 pour un montant de 39 619€
- AI 24/25 pour un montant de 81 573€
- CD SANTE MIEUX ETRE Roujan 23/24 29 215€
- CD SANTE MIEUX ETRE Roujan 24/25 2 745€
- Convention MEDIATHEQUE 2021 à 2024 4 248€
- SUB Exploitation BNP PARIBAS 2018 pour un montant de 7 000€

Un solde de 190 516€ de provisions 2025 reste un inscrit au bilan car les conventions sont bien réalisées mais pas encore soldées par les

Notes sur le bilan

financeurs.

Ainsi cette année, sur un total de conventions d'un montant initial de 965 139€, nous avons inscrit une reprise aux provisions pour risque de 649€. Soit un total inscrit au bilan de 190 516€.

LITIGES ENCOURS

NEANT

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

Provisions pour indemnité de Départ à la retraite :

L'association Pratique la comptabilisation d'une provision de départ à la retraite des salariés, calculée aux conditions prévues par les conventions collectives (animation et organismes de formation) appliquées dans l'association et les dispositions légales. L'hypothèse retenue est celle d'une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur à l'âge de 65 ans , une augmentation annuelle des salaires de 1% constant, un taux d'actualisation et revalorisation annuelle nette du fonds de 3.8 %, un taux de rotation de 2% constant pour la catégorie Animation et 8% dégressif pour la catégorie Formation. Comme le départ intervient à l'initiative de l'employeur, il est tenu compte dans les calculs de la taxe spéciale de 50% et non pas des charges sociales patronales.

Au 31/12/2025, la provision inscrite au bilan s'élève à 194 898 €.

CONVENTIONS CONDITIONNELLES

La plupart des subventions obtenues ne seront définitivement acquises qu'après la production d'un bilan financier et sa validation par le ou les organisme financeurs. Cette Procédure se plaçant par définition après l'arrêté des comptes, la décision du ou des financeurs n'est pas encore connue à la date de réunion du Conseil d'administration.

Mais celui-ci estimant que les objectifs et les conditions d'attribution sont respectés, a décidé de constater les produits correspondants.

Lorsque les objectifs ne sont pas réalisés à 100% et qu'il existe une incertitude sur le dénouement de la subvention, une provision pour risque est constatée.

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8920Z

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 661 442 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	461 702	53 058	218 548	190 096
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	79 267	79 267		
Dettes fiscales et sociales	396 850	396 850		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	225 298	225 298		
Produits constatés d'avance	498 326	498 326		
Total	1 661 443	1 252 799	218 548	190 096
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	52 441			
(**) Dont envers les associés				

Engagement Hors bilan :

nantissement du compte bancaire de 400 000 euros au titre du prêt de la Caisse d'Epargne souscrit sur la période pour l'achat du nouveau siège rue du Pirée.

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		400 000	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total		400 000	

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 260
Dettes fiscales et sociales	226 481
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Divers comptes créditeurs	
Total	272 742

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	10 790
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	10 790

Notes sur le bilan

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8920Z

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	498 326
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	498 326

Pour le service Formation et solidarité, les conventions sont enregistrées en totalité à la date de leur démarrage, quelque soit leur durée prévue. A la date de la clôture, la valorisation des heures de formation ou de suivi en insertion prévues mais non encore effectuées est inscrite en produits constatés d'avance.

Pour les autres services, les produits sont enregistrés à la date de la facturation. Les produits constatés d'avance correspondent :

* à la part qui concerne l'exercice suivant pour les prestations facturées avant la date de clôture et s'étalant sur les deux exercices.

* à la totalité pour les prestations rendues entièrement sur l'exercice suivant.

La méthode de calcul utilisée pour valoriser les produits constatés d'avance est la même que sur l'exercice précédent : principalement le prorata temporis.

Notes sur le compte de résultat

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics		1 204 878				1 204 878
Subventions d'exploitation						
Subventions d'équilibre		175 169	65 000			240 169
Subventions d'investissement						
						1 445 047

Autres informations

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

Effectif

Effectif moyen du personnel : 97,03 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		4	4	4
Employés	67	184	251	93
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	67	188	255	97

En 2025 les effectifs moyens sont 97.03 équivalents temps plein dont 30.49 CDI et 66.54 CDD.
Parmi les CDD nous comptons 1.31 PEC (Parcours emploi compétence), 45.93 CDDI salariés en chantier d'insertion) et 19.30 CDD droit commun.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

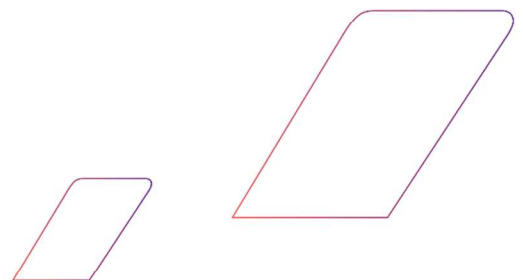
Rémunération brute Globale versée aux 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés : 65 804 €

Avantages en nature accordés aux plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés : néant.

Annexes FP 2025

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT HERAULT- Secteur Formation Professionnelle

Ressources du secteur Formation Professionnelle	2 025
I - Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers	
Entreprises : Régie de Développement Lunel	70 494
Entreprises via organismes collecteurs	
Sous Total I	70 494
II - Ressources provenant des pouvoirs publics	
ETAT	136 555
DIRECCTE - ER2C	119 055
CGET - ER2C	17 500
CONSEIL REGIONAL	582 203
ER2C	582 203
France TRAVAIL	128 083
AP2 Lunel	7 567
AP2 Sète	29 753
AP2 Béziers	47 055
ADVF Roujan	43 708
Sous Total II	846 841
III - Autres Ressources	
Autres organismes de formation	
CRFP	101 532
PROJET PRO Béziers	59 790
PROJET PRO Montpellier	41 742
OPCO ACI	451 133
Autres produits (TA, Fondations)	140 198
Sous Total III	692 863
TOTAL GENERAL	1 610 198



AXIOME AUDIT



521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant



DIFFERENCE

